

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 21 mars 2024
Abergement-la-Ronce - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 15 mars 2024
Date de publication : 28 mars 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	CHEVAUX Bruno	ROCHE Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	BREMOND Gabriel
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	RIOTTE Christine
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	CHAPIN Jean-Paul
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	HENRY Micheline
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
ROY Jean-Yves	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	HERRMANN Nadine	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	JABOVISTE Philippe	GINET Gérard
MANGIN Isabelle	JARROT-MERMET Laëtitia	CALLEGHER Aline
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
TRONCIN Dominique	PRAT Hervé	

Conseillers suppléés

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE Pascal	LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine
THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
	DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain
	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

Conseillers absents ayant donné procuration

BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MANGIN Isabelle
ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé
GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérique
GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline
MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CALINON Séverine	PANNAUX Joël	MATHEZ Christian
CHAUCHEFOIN Gérard	LABOUROT Céline	RIGAUD Fabien
CHAUTARD Christophe		

Objet : Modification des statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans et désignation de représentants de la CAGD

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

L'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Saline Royale d'Arc et Senans a délibéré lors de son Conseil d'Administration du 25 janvier 2024 en faveur d'une modification de ses statuts afin d'intégrer les contributions financières des personnes publiques membres pour les années 2024, 2025 et 2026.

En effet, les montants de ces contributions statutaires doivent être établis pour une nouvelle période triennale (2024 à 2026).

Il est demandé aux collectivités publiques concernées de soumettre ce projet de statuts de l'EPCC Saline Royale à l'approbation de leur instance délibérante respective lors de leur plus prochaine séance, afin de pouvoir proposer au Préfet de Région de prendre un arrêté actant la modification de ces statuts.

De plus, il convient de confirmer la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21,

Vu la délibération de l'EPCC Saline Royale du 25 janvier 2024 relative à la modification de ses statuts,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'EMETTRE** un avis favorable sur la modification des statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans tels qu'annexés à la présente délibération,
- **D'APPLIQUER** les dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT qui prévoient que le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- **DE DÉSIGNER** Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE comme représentant titulaire et Monsieur Jean-Philippe LEFÈVRE comme représentant suppléant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans.

SCRUTIN POUR : 77
 CONTRE : 0
 DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 21 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Actions Culturelles
- EPCC Saline Royale d'Arc et Senans
- Elus désignés



Jean-Pascal FICHÈRE.